

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
MAIRIE DE SAINT MARS LA REORTHE**

L'an deux mille vingt-six, le trente mars à dix-neuf trente, le conseil municipal de la commune de **SAINT MARS LA REORTHE**, légalement convoqué le 25/03/2026 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Patrice BERTRAND, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 15**

**Conseillers présents** : Patrice BERTRAND, Laydie PASQUIER, Charlotte de VILLIERS, Aurélien GIRAUDON, Virginie AUDUREAU, Sylvie CAILLAUD, Emilie DESLANDES, Alexandra FONTENEAU, Pierre GABARD, Yannis LIBAUD, Vincent MICHEL, Jean-Jacques MOURGEOTTE, Christine NAULIN, Raphaël PIET, Cyril RAUTURIER.

**Secrétaire de séance : Alexandra FONTENEAU**

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

**2025-23-09 – NOUVELLE DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS AU SEIN DU GIP GÉO VENDÉE**

La commune étant membre du GIP GEO VENDÉE et pour faire suites aux élections municipales, il convient de délibérer pour nommer de nouveaux représentants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide de nommer :
  - ✓ **Patrice BERTRAND**, à l'unanimité (14 voix « Pour », 1 « Abstention »), en qualité de représentant titulaire de la commune de [nom de votre commune] au sein du GIP GEO VENDEE ;
  - ✓ **Cyril RAUTURIER**, à l'unanimité ( 14 voix « Pour », 1 « Abstention »), en qualité de représentant suppléant de de la commune de [nom de votre commune] au sein du GIP GEO VENDEE.
- donne tous pouvoirs à Patrice BERTRAND, titulaire et Cyril RAUTURIER, suppléant, aux fins :
  - ✓ de représenter la commune de [nom de votre commune] au sein du GIP GEO VENDEE,
  - ✓ de siéger et voter aux Assemblées Générales du GIP GEO VENDEE,
  - ✓ et le cas échéant, de siéger et voter au Conseil d'Administration du GIP GEO VENDEE si les représentants sont désignés au sein d'un collège administrateur.

Le Secrétaire de séance,  
Alexandra FONTENEAU



Le Maire,  
Patrice BERTRAND

